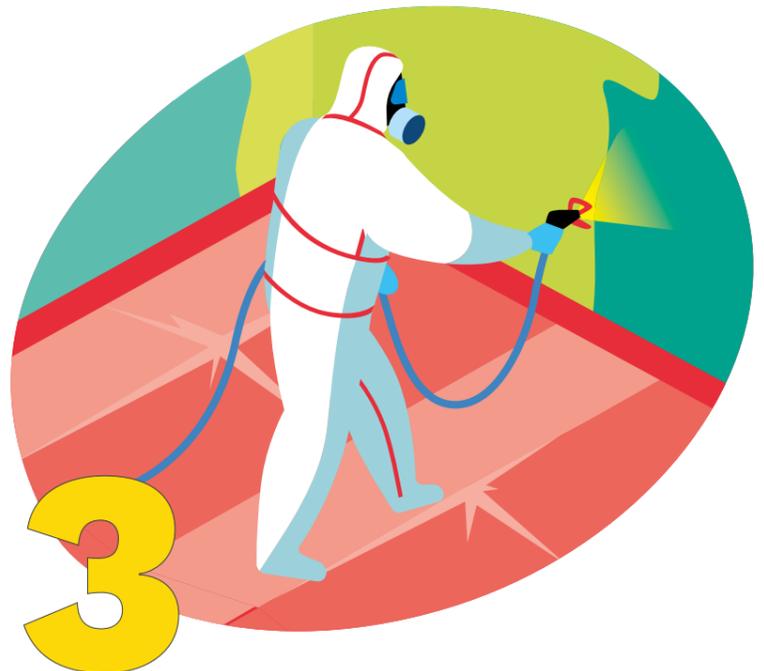


Plomb : quatre conseils pour éviter les contaminations



REPÉRER LES SIGNAUX D'ALERTE

Des troubles digestifs sont parfois un signe d'intoxication au plomb ! D'autres symptômes (fatigue, nausées, maux de tête, irritabilité, paresthésies...) peuvent alerter. Les symptômes n'étant pas spécifiques, seule une plombémie (taux de plomb dans le sang) permettra d'en faire le diagnostic.



REPÉRER LE PLOMB AVANT UNE RÉNOVATION

Les peintures, revêtements extérieurs, étanchéités peuvent contenir du plomb. Un repérage adapté à la nature et au périmètre de l'opération doit être réalisé avant les travaux de rénovation/démolition. Si la présence de plomb est identifiée, il est nécessaire de recourir aux méthodes les moins émissives.



PRÉSERVER SA FAMILLE

Les tenues de travail contaminées ne doivent pas être rapportées au domicile, mais être lavées et entretenues par l'entreprise. L'employeur prévoit deux vestiaires à disposition des salariés : un propre et un sale, séparés par des douches.



SURVEILLER LA PLOMBÉMIE

Le plomb s'accumule dans l'organisme. Des expositions même mineures peuvent entraîner une intoxication progressive, le plus souvent silencieuse. Surveiller la plombémie est essentiel chez les travailleurs exposés. Les seuils exigeant le retrait du poste sont de 300 et 400 µg/l dans le sang, respectivement pour la femme et l'homme. En 2013, l'Anses a recommandé de les abaisser à 180 µg/l.